



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

100% santé

Question écrite n° 29540

Texte de la question

Mme Marielle de Sarnez attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés de mise en œuvre du « 100 % santé » dans le secteur de l'optique. Il apparaît en effet qu'après plusieurs mois d'application, des questions d'ordre administratif entre les opticiens et les mutuelles ralentissent la prise en charge. Des difficultés de nomenclature rencontrées par les opticiens doublées de problèmes de logiciels de la part des mutuelles sont à l'origine de ce retard. Un comité de suivi a été mis en place afin de pallier ces difficultés. Elle lui demande par conséquent de lui préciser les avancées obtenues.

Données clés

Auteur : [Mme Marielle de Sarnez](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29540

Rubrique : Assurance complémentaire

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2020](#), page 3467

Question retirée le : 19 janvier 2021 (Fin de mandat)